

Déclaration liminaire de la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris au CSA du 15/09/2026

Madame la Rectrice, Monsieur le Directeur d'Académie, Madame la Secrétaire Générale, chers collègues,

Nous nous associons aux condoléances de nos collègues pour la famille de Monsieur Bertrand, avec qui nous avons beaucoup apprécié de travailler.

Comme chaque début d'année scolaire, la CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris tient d'abord à souhaiter une excellente reprise à tous les personnels de l'académie, même si cette année encore, la rentrée se déroule dans un contexte budgétaire préoccupant avec des conséquences bien réelles sur les suppressions de postes et les conditions de travail.

Notre syndicat a bien conscience de la situation financière de notre pays, néanmoins, l'obstination de l'exécutif à rétablir les comptes publics par la seule réduction des dépenses est insoutenable. D'autres voies sont possibles. Nous sommes attachés au maintien d'un service public de qualité, où les rémunérations des agents sont garanties et attractives. Les annonces de rigueur budgétaire de l'exécutif, alors que les taux d'intérêts repartent à la hausse, que le chômage croît et que l'inflation pèse toujours plus lourdement sur le budget des personnels, ne sont pas rassurantes sur les perspectives de rattrapage salarial pour l'ensemble des agents. Rappelons qu'entre 1990 et 2023 l'inflation a été de 73%, alors que l'évolution du point d'indice n'a progressé que de 34%, et que la GIPA a été supprimée en 2024. Un autre chiffre illustre bien la dégringolade du pouvoir d'achat : en 1990, le salaire statutaire d'un professeur des écoles après 15 ans de carrière était 2.4 fois supérieur au SMIC. Ce rapport est passé à 1.7 fois le SMIC en 2023 et cela s'est encore dégradé.

En cette rentrée 2026, la gestion des moyens du 1er degré par la Direction Académique suscite en particulier une vive inquiétude chez la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, qui dénonce l'utilisation de moyens provisoires et d'ajustements de dernière minute, au détriment d'une véritable politique d'anticipation. En l'absence de transmission des récapitulatifs complets des cartes scolaires, nous souhaiterions a minima une transparence des documents administratifs, afin d'en permettre un examen attentif et d'enrayer la précarisation des structures. Cette instabilité se traduit par des choix purement comptables, qu'il s'agisse de pallier des besoins structurels par de simples brigades temporaires — comme dans les écoles Championnet ou Wattignies — ou d'imposer des fermetures regrettables à l'instar de l'école Saint-Dominique. Enfin, alors que la mise en place des Pôles d'Appui à la Scolarisation (PAS) s'effectue dans

la précipitation, notre syndicat réclame des moyens pérennes et des garanties claires sur les conditions de travail pour construire une véritable école inclusive. Nous revendiquons également depuis longtemps un statut de fonctionnaire de catégorie B pour valoriser le travail que font au quotidien nos collègues AESH auprès des enfants les plus fragiles.

Nous tenions également à alerter sur les conséquences de la mise en place de la licence « professeur des écoles » à l'INSPE. Compte tenu de la réduction du nombre des PES niveau master et des étudiants masters MEF alternants, le temps de décharge des maîtres formateurs n'est plus couvert par ces catégories de stagiaires ; de ce fait, la solution qui semble avoir été choisie, est de remplacer les PEMF par des Brigades de remplacement, ce qui réduit les possibilités de suppléance des PE absents. De plus, ces nouveaux étudiants, qui sont plus de 400, parfois mineurs et futurs professeurs, ne bénéficient pas de pôle médico-social sur le site de l'INSPE. Quant aux étudiants en master, pris entre l'ancienne et la nouvelle réforme, leur rentrée semble bien chaotique avec un emploi du temps non stabilisé à ce jour.

Enfin pour terminer sur le sujet du premier degré, la nouvelle version de l'application Onde complexifie grandement le quotidien des directions d'école. Suppression de fonctionnalités essentielles (duplication des classes, import massif d'élèves, radiations) et accès bloqué au LSU ou à d'autres outils : le surcroît de sécurisation nuit gravement à la fluidité du travail. Pour la CFDT Éducation Formation Recherche Publiques, les directeurs ne peuvent pas perdre un temps précieux à s'adapter à ces dysfonctionnements en cette période de rentrée déjà bien chargée.

Dans le second degré, sur notre académie, les suppressions de postes ont entraîné le non-renouvellement d'environ 200 contractuels. Certains travaillaient pourtant depuis 5 ans et allaient bénéficier d'un CDI, d'autres n'obtiendront pas de titre de séjour ou se retrouvent dans une grande précarité. Nous l'avons déjà dit maintes fois, la baisse démographique que subit notre académie devrait être une opportunité d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage plutôt que de mener une politique de restrictions budgétaires.

Nous déplorons aussi que trop de collègues TZR ou bénéficiant d'un CDI aient été affectés début juillet puis désaffectés une semaine avant la rentrée, ou même non affectés. Malgré l'avis favorable du chef d'établissement et leur souhait de rester, certains se voient changer d'établissement, fragilisant la stabilité des équipes pédagogiques et la continuité du travail engagé.

En ce qui concerne nos collègues administratifs, pour 2027, la CFDT demande 300 postes pour les services RH des académies. Cette revendication s'inscrit dans une réflexion plus globale de ce que nous portons pour les services déconcentrés, pour le service public qu'ils assurent et les conditions de travail au quotidien pour les agents et agentes. Un rapport sénatorial de 2023 rendu public l'a démontré. Le ministère de l'Éducation nationale est l'un de ceux qui dispose du plus petit ratio de gestionnaires rapporté au nombre d'agents gérés. La filière administrative a subi de nombreuses suppressions de postes au cours des

15 dernières années, avec notamment la suppression de 1000 postes entre 2010 et 2012, de 200 postes en 2018 et de 400 postes en 2019. Depuis, le budget de l'État ne prévoit ni création ni suppression de postes administratifs à l'Éducation nationale. Cependant, des emplois sont redéployés chaque année entre académies aussi bien sur le BOP 141 (EPLÉ) que sur le BOP 214 (Services déconcentrés).

Pour toutes ces raisons, la CFDT s'associera donc à toutes les autres confédérations syndicales et appelle à la grève et la mobilisation générale dans la fonction publique le mardi 29 septembre pour réclamer des mesures salariales générales et immédiates, une revalorisation significative du point d'indice et son indexation sur l'inflation, ainsi qu'une véritable reconnaissance des missions exercées.

Nous soutiendrons également la mobilisation du 15 septembre des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche, épuisés par des années de sous-financement chronique et de réformes permanentes. La CFDT demande le respect des engagements et notamment l'accord « carrières et rémunérations », un plan d'embauches et l'annulation de la hausse des frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaires.

Dans les CROUS, la généralisation du repas à 1 € à l'ensemble des étudiants et étudiantes, décidée sans véritable concertation avec les personnels et sans financement à la hauteur des besoins, intensifie la surcharge de travail des équipes. C'est pourquoi, nous appelons à une grève générale le 22 septembre prochain.

Comment maintenant ne pas évoquer les différents épisodes de canicule passés et à venir ? Nous avons appris que l'enveloppe de 60 millions d'euros prévus pour financer la rénovation thermique des bâtiments publics sera limitée à 16 millions, ce qui ne manque pas de nous questionner sur la volonté réelle du gouvernement de s'emparer des conditions de travail et d'apprentissage des élèves. Au niveau académique, où en sont les démarches programmatiques avec la Région et la Mairie pour adapter les établissements au dérèglement climatique ? La CFDT Education Formation Recherche Publiques demande la tenue d'un GT spécifique.

Nous souhaitons ensuite évoquer le rythme des réformes et ses conséquences sur la qualité du service public d'Education. Les équipes sont épuisées de devoir s'adapter sans cesse à de nouvelles mesures pour lesquelles elles ne sont pas consultées et dont elles ne perçoivent pas toujours le sens, faute d'évaluations. Ces réformes sont chronophages en temps de formation, qui sont en réalité davantage des temps d'information, au détriment de véritables réflexions pédagogiques. Notre syndicat souhaite que les corps d'inspection sensibilisent les équipes à la généralisation de pratiques collaboratives comme l'observation entre professeurs. Cela suppose de dégager du temps de coordination. Pour poursuivre dans le registre des annonces gouvernementales faites dans la précipitation et sans consulter celles et ceux chargés de les mettre en place, que penser du battage autour de l'interdiction des portables au lycée ? Les chefs d'établissement en pleine organisation de la rentrée, se retrouvent obligés de gérer au mieux ce changement sans avoir pu travailler avec leurs équipes.

Nous terminerons cette déclaration en évoquant à nouveau la situation inquiétante de nos collègues du GRETA Metehor, toujours dans l'incertitude quant à leur avenir avant le passage au GIP prévu le premier janvier prochain. Nous réitérons notre demande qu'un GT intersyndical soit organisé dans le cadre du CCRAFCA.

La CFDT Education Formation Recherche Publiques Paris vous remercie pour votre écoute et pour les réponses que vous apporterez à ses revendications.